



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibération du 29/06/1989 (élus)

Selon :
 Délibération du 07.02.2008
 Décret n° 2019-139 et arrêtés du 26.02.2019
 Arrêté du 11.10.2019
 Arrêté du 14.03.2022
 Règlement de formation
 Règlement CNFPT

ETAT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

Nom et prénom	LAVIT Thierry
Service	Maire
Résidence administrative	LOURDES

Objet	Déplacement au CANADA du 23 au 30 octobre + PARIS du 3 au 4 novembre 2022																		
Lieu	CANADA + PARIS																		
Départ	23/10/2022																		
Retour	04/11/2022																		
Mode de transport																			
Si covoiturage	Indiquer si vous êtes le conducteur <input type="checkbox"/> oui																		
•Si utilisation du véhicule personnel : Puissance fiscale du véhicule : Kilomètres effectués (Via Michelin – trajet le plus court) : (depuis la résidence administrative)																			
Taux applicables jusqu'à 2000 kms / an	Taux applicables De 2001 à 10000 kms / an		Taux appliqué : selon la puissance fiscale du véhicule et la distance parcourue et remboursée depuis le début de l'année :																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Véhicule</th> <th>Taux applicable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5 CV et moins</td> <td>0,32</td> </tr> <tr> <td>6 CV et 7 CV</td> <td>0,41</td> </tr> <tr> <td>8 CV et plus</td> <td>0,45</td> </tr> </tbody> </table>	Véhicule	Taux applicable		5 CV et moins	0,32	6 CV et 7 CV	0,41	8 CV et plus	0,45	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Véhicule</th> <th>Taux applicable</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>5 CV et moins</td> <td>0,40</td> </tr> <tr> <td>6 CV et 7 CV</td> <td>0,51</td> </tr> <tr> <td>8 CV et plus</td> <td>0,55</td> </tr> </tbody> </table>	Véhicule	Taux applicable	5 CV et moins	0,40	6 CV et 7 CV	0,51	8 CV et plus	0,55	
Véhicule	Taux applicable																		
5 CV et moins	0,32																		
6 CV et 7 CV	0,41																		
8 CV et plus	0,45																		
Véhicule	Taux applicable																		
5 CV et moins	0,40																		
6 CV et 7 CV	0,51																		
8 CV et plus	0,55																		
(distance x taux) Total en euros																			
•Indemnités de transport (train, avion, taxi, métro, bus ...) TAXI UBER			58,30€																
•Indemnités base du tarif SNCF 2^{ème} classe (voir service RH) <i>si préparation concours ou examen professionnel.</i> <i>ou présentation à une épreuve orale écrite (1 fois/an)</i> <i>ou si déplacement hors CNFPT supérieur à 600 kms aller retour</i>																			
•Frais annexes (péage, parking...)																			
•Indemnités de repas (plafond : 17.50 euros / repas)																			
•Indemnités d'hébergement <input type="checkbox"/> Taux de base : 70 euros <input type="checkbox"/> Grande villes et communes de la métropole du Grand PARIS : 90 euros <input type="checkbox"/> Commune de Paris : 110 euros <input type="checkbox"/> Agent reconnu travailleur handicapé : 120 euros																			
TOTAL GENERAL			58,30€																
Remboursement à effectuer par virement sur le compte numéro : Code banque : 16906. Code guichet : 00006. Compte : 299875 000 43 Clé : 43																			

Signature de l'intéressé(e),

Hervé ADELIN
 Directeur Général des Services
 Par délégation du Maire



→ Marie



VILLE DE LOURDES

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné M. Hervé Adelin, Directeur Général des Services, déclare que M. le Maire a effectué un déplacement au Canada du 23 au 30 octobre 2022 et à Paris du 3 au 4 novembre 2022.

A ce titre, la Mairie prend en charge les frais liés au déplacement du Maire à savoir :

- Un transfert taxi Uber le 30/10 d'un montant de 40.02 € payé avec la carte bancaire personnelle de M. le Maire;
- Un transfert taxi Uber le 03/11 d'un montant de 13.58 € payé avec la carte bancaire personnelle de M. le Maire;
- Un transfert taxi Uber le 03/11 d'un montant de 15.45 € payé avec la carte bancaire personnelle de M. le Maire;
- Un transfert taxi Uber le 04/11 d'un montant de 22.46 € payé avec la carte bancaire personnelle de M. le Maire;
- Un transfert taxi Uber le 04/11 d'un montant de 66.79 € payé avec la carte bancaire personnelle de M. le Maire;

Les factures d'un montant total de 158.30 euros TTC seront remboursés sur le compte personnel de M. le Maire au titre de frais de mission.

En foi de quoi, le présent certificat administratif est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lourdes, le 14 novembre 2022

Hervé Adelin
Directeur Général des Services



VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 65100 LOURDES - FRANCE
Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 - www.lourdes.fr



REDELBERGER, Stéphanie <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

Fwd: Votre course de dimanche matin en Uber

1 message

Thierry Lavit <thierrylavit@orange.fr>
À : "REDELBERGER, Stéphanie" <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

8 novembre 2022 à 10:00

----- Message transféré -----

De : Thierry Lavit <thierrylavit@orange.fr>
Date : 3 nov. 2022 23:23
Objet : Fwd: Votre course de dimanche matin en Uber
À : thierrylavit@orange.fr
Cc :

----- Message transféré -----

De : Thierry Lavit <thierrylavit@orange.fr>
Date : 3 nov. 2022 08:27
Objet : Fwd: Votre course de dimanche matin en Uber
À : thierrylavit@orange.fr
Cc :

----- Message transféré -----

De : Reçu Uber <noreply@uber.com>
Date : 30 oct. 2022 12:07
Objet : Votre course de dimanche matin en Uber
À : thierrylavit@orange.fr
Cc :

Uber

Total 40,02 €

30 octobre 2022

Thierry, merci d'avoir utilisé Uber

Nous espérons que vous avez apprécié votre course ce matin.



Total 40,02 €

Prix de la course

39,77 €

Sous-total

39,77 €

Temps d'attente [?](#)

0,25 €

Paiements



Mastercard ••••5713

40,02 €

30/10/2022 12:07

Un prélèvement temporaire de 39,77 € a été effectué sur votre moyen de paiement (•••• 5713). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)



REDELBERGER, Stéphanie <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

Fwd: Votre course de jeudi soir en Uber

1 message

Thierry Lavit <thierrylavit@orange.fr>

À : "REDELBERGER, Stéphanie" <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

8 novembre 2022 à 09:59

----- Message transféré -----

De : Reçu Uber <noreply@uber.com>

Date : 3 nov. 2022 21:08

Objet : Votre course de jeudi soir en Uber

À : thierrylavit@orange.fr

Cc :

Uber

Total 13,58 €
3 novembre 2022

Thierry, merci d'avoir utilisé Uber

Nous espérons que vous avez
apprécié votre course ce soir.



Total

13,58 €

Prix de la course	13,49 €
Sous-total	13,49 €
Contribution pour la Mobilité Electrique ?	0,09 €

Paiements

**Mastercard ****5713**

03/11/2022 21:08

13,58 €

Un prélèvement temporaire de 13,58 € a été effectué sur votre moyen de paiement (**** 5713). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

Pour consulter vos reçus (et vos factures le cas échéant) ou pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Sofien

4.97 ★ [Note](#)



REDELBERGER, Stéphanie <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

Fwd: Votre course de jeudi matin en Uber

1 message

Thierry Lavit <thierrylavit@orange.fr>
À : "REDELBERGER, Stéphanie" <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

8 novembre 2022 à 10:00

----- Message transféré -----

De : Thierry Lavit <thierrylavit@orange.fr>
Date : 3 nov. 2022 23:24
Objet : Fwd: Votre course de jeudi matin en Uber
À : thierrylavit@orange.fr
Cc :

----- Message transféré -----

De : Reçu Uber <noreply@uber.com>
Date : 3 nov. 2022 10:01
Objet : Votre course de jeudi matin en Uber
À : thierrylavit@orange.fr
Cc :

Uber

Total 15,45 €
3 novembre 2022

Thierry, merci d'avoir utilisé Uber

Nous espérons que vous avez
apprécié votre course ce matin.



Total

15,45 €

Prix de la course	15,30 €
Sous-total	15,30 €
Contribution pour la Mobilité Electrique ?	0,15 €

Paiements

**Mastercard** ****5713

03/11/2022 10:01

15,45 €

Un prélèvement temporaire de 15,45 € a été effectué sur votre moyen de paiement (**** 5713). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

Pour consulter vos reçus (et vos factures le cas échéant), ou pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)



REDELBERGER, Stéphanie <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

Fwd: Votre course de vendredi après-midi en Uber

1 message

Thierry Lavit <thierrylavit@orange.fr>

À : "REDELBERGER, Stéphanie" <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

8 novembre 2022 à 10:00

----- Message transféré -----

De : Reçu Uber <noreply@uber.com>

Date : 4 nov. 2022 13:06

Objet : Votre course de vendredi après-midi en Uber

A : thierrylavit@orange.fr

Cc :

Uber

Total 22,46 €

4 novembre 2022

**Thierry, merci d'avoir
utilisé Uber**

Nous espérons que vous avez
apprécié votre course cet après-
midi.



Total

22,46 €

Prix de la course	18,61 €
Sous-total	18,61 €
Contribution pour la Mobilité Electrique ?	0,16 €
Temps d'attente ?	3,69 €

Paiements



Mastercard ****5713

04/11/2022 13:06

22,46 €

Un prélèvement temporaire de 18,77 € a été effectué sur votre moyen de paiement (**** 5713). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

[Pour consulter vos reçus \(et vos factures le cas échéant\), ou pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur votre espace personnel.](#)

[Changer de moyen de paiement](#)

[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Roland



REDELBERGER, Stéphanie <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

Fwd: Votre course de vendredi après-midi en Uber

1 message

Thierry Lavit <thierylavit@orange.fr>

À : "REDELBERGER, Stéphanie" <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

8 novembre 2022 à 10:01

----- Message transféré -----

De : Reçu Uber <noreply@uber.com>

Date : 4 nov. 2022 17:52

Objet : Votre course de vendredi après-midi en Uber

À : thierylavit@orange.fr

Cc :

Uber

Total 66,79 €

4 novembre 2022

Thierry, merci d'avoir utilisé Uber

Nous espérons que vous avez apprécié votre course cet après-midi.



Total

66,79 €

Prix de la course	66,00 €
Sous-total	66,00 €
Contribution pour la Mobilité Electrique ?	0,79 €

Paielements

**Mastercard** ****5713

04/11/2022 17:52

66,79 €

Un prélèvement temporaire de 66,79 € a été effectué sur votre moyen de paiement (**** 5713). Ce montant ne vous a pas été réellement facturé, et ce prélèvement temporaire va être annulé. Il devrait bientôt disparaître de votre relevé bancaire. [En savoir plus](#)

Pour consulter vos reçus (et vos factures le cas échéant), ou pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur votre espace personnel.

[Changer de moyen de paiement](#)[Téléchargez le PDF](#)

Votre chauffeur était Chlago

4.99 ★ Note

PROGRAMMATION DE MISSION - DELEGATIONS FRANÇAISES AU SIIvim 2022

Du 23 au 29 octobre 2022 (mise à jour du programme : 14 octobre 2022)

NOTE IMPORTANTE : La Mission SIIvim se termine à Québec => prévoyez votre retour en conséquence*

Dimanche 23/10/2022	En transit => vol international à destination de MONTRÉAL (YUL) fin PM 17h à 20h	Arrivée à Montréal et installation à l'Hôtel Le Germain Accueil IVÉO (Lounge de l'Hôtel Le Germain - 2050 Rue Mansfield, Montréal, QC H3A 1Y9) à l'Hôtel (1 ^{ère} nuit)	à Montréal centre-ville - Hôtel Le Germain
Lundi 24/10/2022	NETWORKING à Montréal matinée	Salle de conférence « Pavillon » au 3 ^e étage - Hôtel Le Germain Introduction du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) Rencontre avec « Montréal International » : Comment faire du business et s'implanter au Québec? Dîner (sur place) Rencontre Esplanade et Fonds Ecofuel (incubateurs) Temps libre (2h30)	
	12h après-midi 16h30 Soirée - 19h à l'Hôtel (2 ^e nuit)	Souper au Boulevardier / networking - French Tech de Montréal à Montréal centre-ville - Hôtel Le Germain	
Mardi 25/10/2022 navette IVÉO (8h30)	Ouverture du SIIvim	En transit Montréal-Thetford - 8h30 à 12h 232km (3h00)	
	Activités Para Congrès après-midi 18h à l'Hôtel (3 ^e nuit)	Visite de Thetford et découvertes régionales Accueil à l'Hôtel de Ville de Thetford Banquet d'ouverture du SIIvim 2022 sur site du SIIvim - Hôtel du Domaine	<p>CENTRE DE CONGRÈS OF THETFORD Du 25 au 27 octobre 2022 EN PARTENARIAT AVEC IVÉO</p>
Mercredi 26/10/2022	SIIvim Thetford(suite)	SIIvim Activité 5@7 Studio Théâtre Paul Hébert (800 Rue St Alphonse-Sud, Thetford, QC G6G 3V8) Souper libre retour à l'Hôtel (4 ^e nuit)	
Jeudi 27/10/2022	SIIvim Thetford(suite) journée 17H soirée à l'Hôtel (5 ^e nuit)	SIIvim Clôture du Sommet --- Soirée libre à Thetford sur site du SIIvim - Hôtel du Domaine	
	Fin du Sommet 2022	(poursuite de la mission avec la Délégation française)	
Vendredi 28/10/2022 navette IVÉO (9h00)	matinée En transit de Thetford à Québec 11h30 à 12h30	Petit déjeuner à Thetford Québec 9h à 11h 102km (1h30) Visite de l'Assemblée nationale du Québec Midi-trente - Restaurant Le Parlementaire	
	NETWORKING à Québec (Complexe Hector-Fabre) après-midi (14h30) 17h00 - apéro 20h00 à l'Hôtel (6 ^e nuit)	Présentation du ministère des Relations Internationales et Francophonie Rencontre avec incubateur « 2 Degrés Clean Tech » Entretien avec « Québec International » Cocktail dînatoire Le Diamant (Ville de Québec à confirmer) Soirée libre à Québec Hôtel Marriott Québec - 850, rue D'Youville, Québec, QC G1R 3P6	
	Fin mission SIIvim 2022	Fin mission SIIvim 2022 (départ de l'équipe IVÉO)	
Samedi 29/10/2022	journée libre à Québec En transit vers aéroport	Prévoir votre déplacement jusqu'à l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec (YQB) (environ 30 minutes en taxi, sans circulation) Il est suggéré d'arriver 2h à l'avance à l'aéroport de Québec	
	Avion Vol de RETOUR à l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec (YQB) pour Paris	Embarquement	

*Informations utiles

* Navettes aller-retour disponibles de l'hôtel du domaine et de l'hôtel Comfort Inn | Départ dès 18h et retour disponible entre 19h30 et 20h30

L'Aéroport international Jean-Lesage de Québec (YQB) offre des vols quotidiens pour Paris

En train (±63\$/ 3h15) Via Rail les départs de Québec : 05:25 - 08:10 - 12:36 - 15:00 - 17:45

arrivées à Montréal : 08:37 - 11:26 - 15:54 - 18:11 - 21:00

<https://reservia.viarail.ca/search/tripresult.aspx?t=D&from=bc>

En autobus (±68\$/ 3h15) départ à 7:30, puis à la demie de l'heure de 9h 30 jusqu'à 19:30

<https://www.ortanexpress.com/fr/selectionnez-aller/>

Avec la participation financière de :



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Lourdes, le 28 octobre 2022

Thierry Lavit invité au Québec pour participer au Sommet International de l'Innovation en Villes Médiannes (SIIVIM)

Suite au jumelage avec la ville de Nevers et selon les projets ciblés entre les deux collectivités, Denis Thuriot, Maire de Nevers, a proposé à Thierry Lavit d'intégrer la ville de Lourdes au réseau du SIIViM : Sommet International de l'Innovation en Villes Médiannes.

Le SIIViM est né en 2018 et se tient de façon alternée en France et au Québec. Pour cette année 2022, le sommet se déroule dans la ville de Thetford Mines au Québec du 23 au 29 octobre 2022.

L'objectif du Sommet International de l'Innovation en villes médiannes est double :

- Donner les clés de réussite à tous les territoires (et pas seulement aux métropoles) pour construire « le territoire intelligent »,
- Structurer un marché de l'innovation pour les entreprises des villes médiannes.

L'intérêt de rejoindre ce réseau pour la ville de Lourdes est de construire un consortium international en vue d'une coopération économique, de mutualisation et de co-construction de projets innovants, d'un accompagnement d'experts en numérique et innovation, d'être identifié "ville numérique engagée", de favoriser le jumelage d'incubateurs, de promouvoir et de développer le tissu économique local en France et à l'international.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En effet, les villes médianes peuvent être une force dans l'innovation. Les difficultés économiques, sociales, et géographiques qu'elles rencontrent les obligent à se moderniser et à innover pour faire face aux enjeux auxquels elles sont confrontées.

La dimension humaine de ces villes médianes est une véritable force dans le domaine de l'innovation, renforçant ainsi leur agilité d'action dans la mise en œuvre opérationnelle de projets, parfois sur des temporalités très courtes. Les circuits courts, la proximité des élus locaux et leur implication directe au sein des projets facilitent le circuit décisionnel. Elles modernisent, avec des outils technologiques souvent puissants, les services aux citoyens, mettant en lumière le savoir-faire et les capacités d'innovation des agents territoriaux, des porteurs de projets et des entreprises de chacun de nos territoires.

Aujourd'hui, de plus en plus de villes médianes structurent des projets innovants. Il s'agit de territoires qui ont pris conscience que la donnée était le nouveau pouvoir politique et économique, un pouvoir qu'il faut désormais maîtriser, protéger et valoriser.

Thierry Lavit a été invité à participer à ce Sommet International pour présenter les enjeux du Plan Avenir Lourdes et expliquer la mise en place d'un nouveau schéma de développement économique plus durable, diversifié et résilient pour ne plus dépendre d'un modèle économique mono-segmenté et du contexte international.

L'axe 3 du Plan Avenir Lourdes prévoit de construire une nouvelle impulsion économique en lançant une stratégie de diversification de l'économie lourdaise. C'est dans le cadre de cette nouvelle stratégie de développement économique que s'intègre l'entrée de la ville de Lourdes dans ce réseau international de villes médianes et d'entreprises.

L'action 72 du Plan Avenir Lourdes prévoit de créer un tiers lieu et un incubateur d'entreprises. Cet équipement économique sera l'outil opérationnel central de la ville de Lourdes dans ce réseau international d'innovation économique et de coopération territoriale.

Ce réseau et cet outil permettront à la ville de Lourdes d'accompagner des acteurs économiques et territoriaux sur des filières technologiques ou artisanales, locales ou internationales d'avenir tel que dans les domaines du sport, de la santé, du tourisme ou encore de la laine.



Thierry Lavit

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accompagné de son Directeur de Cabinet, le Maire de Lourdes a profité de ce déplacement au Québec pour rencontrer des startup françaises et québécoises, des incubateurs d'entreprises, le réseau de la French-Tech du Canada ainsi que des élus français et québécois pour promouvoir le projet de territoire Lourdes Coeur des Pyrénées.

Un réel partage d'expérience s'est opéré qui permet à la ville de Lourdes d'enrichir son réseau, de grandir dans le domaine de la coopération territoriale et économique, ainsi que de fédérer de nouveaux acteurs autour du projet territorial Lourdes Coeur des Pyrénées.



Crédit photo : Cabinet du maire de Lourdes

Légende : Thierry Lavit a présenté les enjeux du Plan Avenir Lourdes et a expliqué la mise en place d'un nouveau schéma de développement économique plus durable au Québec lors du Sommet International de l'Innovation en Villes Médianes (SIIVIM).



REDELBERGER, Stéphanie <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>

Fwd: Rencontres à Paris le 3 novembre - Lourdes

1 message

ESTANOL, Sylvie <sylvie.estanol@ville-lourdes.fr>

À : Stéphanie REDELBERGER <stephanie.redelberger@ville-lourdes.fr>, laurent JUBIER <laurent.jubier@ville-lourdes.fr>

Cc : Thierry LAVIT <maire@ville-lourdes.fr>

23 septembre 2022 à 12:09

Ci-dessous un mail qui nous donne des détails horaires sur la journée de déplacement à Paris du Maire et Laurent le 3 novembre prochain.

Il serait opportun de réserver les deux billets d'avion. Le vol de volotéa à Orly arrive à 8 h 10, il faudrait peut-être retarder un peu le premier RDV ?? Car partir la veille est difficile car il y a majorité municipale.

On en reparle si vous le voulez bien.

Bien à vous

Sylvie ESTANOL

Collaboratrice de Cabinet -

Assistante du Maire de LOURDES

Tél : 05.62.42.54.24 - Poste 10152

Port : 06.70.37.15.85

Mail : sylvie.estanol@ville-lourdes.fr



----- Forwarded message -----

De : **Raphael Ruegger** <raphael.ruegger@evidenceparis.fr>

Date: mer. 21 sept. 2022 à 18:24

Subject: Rencontres à Paris le 3 novembre - Lourdes

To: Thierry LAVIT <maire@ville-lourdes.fr>, laurent JUBIER <laurent.jubier@ville-lourdes.fr>, ESTANOL, Sylvie <sylvie.estanol@ville-lourdes.fr>

Cc: Gregoire Bourgeois <gregoire.bourgeois@evidenceparis.fr>, Christophe Arnoux <christophe.arnoux@evidenceparis.fr>

Cher Thierry, cher Laurent,

Je suis très heureux de pouvoir vous retrouver à Paris pour votre visite du 3 novembre. Vous trouverez dans ce mail le programme de la journée, avec certains horaires susceptibles d'évoluer légèrement. Je vous laisserai notamment me dire à quel moment vous rencontrerez Jean-Marie Caillaud à l'Élysée.

(8h30) Jean-Christophe Fromantin // Maire de Neuilly-sur-Seine

Jean-Christophe Fromantin est un ancien entrepreneur français devenu maire de Neuilly-sur-Seine en 2008 (député entre 2012 et 2017). Il est l'un des grands experts français sur la questions des villes moyennes. Il détaille d'ailleurs sa vision dans le livre *Travailler là où nous voulons vivre* (résumé en PJ) et intervient régulièrement sur le sujet. Il a été à la tête de la candidature de la France pour l'organisation de l'Expo universelle de 2025.

- Il connaît bien Lourdes et l'Église catholique, avec une expertise sur les villes moyennes et leur avenir. Il est par ailleurs très connecté aux grands dirigeants via son « cercle » de prospective *Anticipations* qui publie les 10 grandes préoccupations pour l'année à venir.

(10h) Arnaud Bassery // Fondateur de Magasin Libre et Quartier Libre à Reims

Arnaud Bassery a fondé Magasin Libre et Quartier Libre à Reims, sur une friche de 8.000 mètres carrés située entre le centre-ville et le port Colbert dans les anciens magasins généraux de la ville.

Aujourd'hui il gère en occupation temporaire :

- **Quartier Libre** : 100% d'occupation (ce qui est assez rare pour ce type d'ensemble) par des entreprises, des startups, une école de code, un restaurant, la Banque Populaire, la CCI...
- **Magasin Libre** : c'est la partie culturelle, événementielle, alternative du site. Brasserie de bières, artistes en résidence, expositions, festivals, jardins partagés, bars et snacks, terrains de jeux... Un repère qui a attiré 180.000 visiteurs en deux saisons estivales. 40% des personnes qui viennent reviennent (étude sur 500 personnes). Les banquiers de la Banque Populaire et de la Caisse d'Épargne qui venaient pour profiter le vendredi soir ont pris le projet au sérieux et sont même rentrés dans la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Quai 36 – un producteur d'art urbain a réalisé des œuvres monumentales avec plus de 4.000 m2 de fresques (NB. Je *peux vous faire rencontrer facilement les fondateurs de Quai 36 par ailleurs s'il nous reste un peu de temps dans l'agenda*).

- La particularité de cette occupation temporaire de friche tient au fait que le projet s'installe dans la durée – malgré le projet immobilier à venir ;
- PHASE 1/ Exploitation gratuite du site en occupation temporaire (il crée de la valeur)
- PHASE 2/ Exploitation en location (les revenus générés permettent d'auto-financer les activités)
- PHASE 3/ Rachat d'une partie du site pour s'inscrire dans la durée

Arnaud travaille également en temps qu'AMO / AMU pour différents acteurs sur le volet culturel. Il a par ailleurs plusieurs projets en cours pour reproduire le succès de Magasin Libre et de Quartier Libre.

(11h) Martin Duplantier // Architecte, Président de l'association des AMO

Martin Duplantier est un brillant architecte et urbaniste qui a la particularité d'être Président de l'association des AMO – Architecture et Maîtres d'Ouvrage. Il est par ailleurs très impliqué sur la question de la reconstruction de l'Ukraine (notamment parce que sa femme est Ukrainienne). Il fait partie de ceux qui ont de suite réagi avec des solutions concrètes : négociations avec des villes françaises pour créer des jumelages et accueillir des réfugiés ; design de bunkers pour les écoles ukrainiennes ; plan de mobilisation des architectes français pour reconstruire les villes ukrainiennes et sauver leur patrimoine...

- D'une part Martin sera un très bon interlocuteur pour mener des actions en faveur de l'Ukraine (et je sais que la ville de Lourdes a d'ores et déjà entrepris de nombreuses actions
- D'autre part il aura un avis d'expert sur vos problématiques actuelles d'aménagement du territoire (friches, espace public, rénovation du patrimoine...)

(12h) Grégoire Bourgeois – Christophe Arnoux // Fondateurs d'ÉVIDENCE + Université de la Ville de Demain

Grégoire Bourgeois est vraisemblablement celui qui lie tous les sujets que nous avons évoqués. Ancien assistant parlementaire, puis conseiller à Bercy sur le commerce et le tourisme (sous Hervé Novelli), il a cofondé ÉVIDENCE avec Christophe Arnoux (ancien conseiller pour l'UMP notamment), un cabinet de conseil en stratégie et communication spécialisé sur les grands projets de villes et territoires.

Depuis plus de deux ans je travaille pour ce cabinet, c'est ensemble que nous avons imaginé le Tour de France à la rencontre des maires et sa suite, à savoir la *Fédération Française des Trucs qui Marchent*.

Le cabinet ÉVIDENCE travaille à la fois pour des grands groupes immobiliers (Vinci Immobilier, Nexity, GA Smart Building...), pour des villes (Neuilly-sur-Seine, Saint-Dizier, Val de Reuil...), des experts (architectes, designers, startups) et des grands événements comme l'Université de la Ville de demain. Cet écosystème nous permet de mobiliser les forces vives de la fabrique des territoires pour engager des actions collectives et transformer significativement le visage et l'image de villes ou de quartiers.

- Il pourront vous présenter la démarche en cours à Saint-Dizier et les différentes actions menées depuis un an qui ont permis – entre autres – de signer un partenariat avec la Rmn Grand Palais et Paris 2024, mais aussi de faire venir une trentaine d'investisseurs privés à Saint-Dizier pour s'engager à rénover le patrimoine et y recréer de l'activité
- Ils vous parleront également de **l'Université de la Ville de Demain** dont nous avons déjà parlé qui réunit 180 décideurs de premier plan à huit clos à Chantilly pour que les acteurs publics – privés – institutionnels s'engagent collectivement sur des actions concrètes pour faire la ville de demain (donc bas carbone). Pour les deux dernières éditions, plusieurs ministres et anciens ministres étaient présents (Béchu, Klein, Wargon, Juppé, Vallo Belkacem, Apparut...), aux côtés de maires (Meudon, Villeurbanne, Béthune, Versailles, Bourg en Bresse, Besançon...), de grands patrons (Bouygues, Vinci, RTE, GRDF, Nexity, ICADE...) et d'experts (architectes, climatologues, sociologues, économistes...).

(14h30) Haim Korsia // Grand Rabbin de France

Haim Korsia est grand rabbin de France depuis 2014, il est par ailleurs aumônier militaire à l'école Polytechnique et conférencier. Il est diplômé d'une école de commerce et s'intéresse de près aux sujets de villes et territoires. Cette année il a défendu **l'idée de « lieux de culte interreligieux »** durant l'Université de la Ville de Demain pour favoriser plus de dialogue entre les religions.

- Il a de suite accepté de rencontrer monsieur le maire lorsque je lui ai parlé de la vision de Lourdes en tant que « ville fraternelle »

**

Laurent, je vous propose que nous échangeons par téléphone pour les derniers calages logistiques (sur vos horaires d'arrivée et de départ). Par ailleurs, je vous direz quelques mots de la clôture de mon Tour de France qui aura lieu au Théâtre de la Madeleine le 22 novembre de 19h à 21h en présence de 200 élus, d'une trentaine de journalistes et de dirigeants des sphères public et privé. Je serais très honoré de votre présence à tous les deux.

Au plaisir de vous retrouver.

Amitiés sincères,

Raphaël Ruegger

 **Résumé Travailler là où nous voulons vivre.pdf**

1711K